AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 4 février 2021

La deuxième réunion des vice-premiers ministres arménien, russe et azerbaïdjanais aura lieu en février/ Selon le service de presse du vice-premier ministre arménien, la deuxième réunion des vice-premiers ministres d'Arménie, de Russie et d'Azerbaïdjan consacrée à la question du déblocage des communications de transport dans la région aura lieu en février. Rappelons que la première réunion a eu lieu le 30 janvier à Moscou (cf. revue du 30 janvier au 2 février 2021).

La Russie va reprendre ses communications aériennes régulières avec l'Arménie le 15 février/ Le gouvernement russe a déclaré que la Russie reprendra ses vols réguliers avec l'Arménie à partir du 15 février. Selon la décision, il y aura quatre vols par semaine entre Moscou et Erevan. La presse rappelle que le programme pilote « Je voyage sans COVID-19 » a été lancé entre l'Arménie et la Russie à partir du 1er février 2021 et il permet aux citoyens arméniens de se rendre en Russie s'ils ont un résultat négatif au test COVID-19 de moins de 72 heures.

Le MAE: Les autorités turques doivent se rendre compte qu'un climat de confiance est nécessaire au dialogue/ La presse rend compte du commentaire de la porte-parole du Ministère arménien des Affaires étrangères (MAE) à une question concernant la vente et la destruction des églises arméniennes en Turquie rapportées par les médias. « *Nous connaissons les rapports des médias turcs sur la vente d'églises arméniennes en Turquie* » a déclaré la porte-parole indiquant que notamment, l'église catholique arménienne du district de Sebtash à Bursa avait été mise en vente pour 6 millions de lires turques, tandis qu'une autre église arménienne de Bursa avait été mise en vente pour 6,3 millions de lires turques. De plus, selon elle, l'église arménienne St. Toros dans la province turque occidentale de Kutahya a été détruite. « *Nous condamnons fermement la politique de destruction et de détournement systématique du patrimoine culturel arménien menée par les autorités turques, qui a pris un nouvel élan, et demandons instamment à la Turquie de respecter strictement ses obligations au titre des accords internationaux. L'appel à la coopération pour la paix et la stabilité régionales par un État qui fait preuve d'une telle attitude à l'égard des monuments historico-culturels ne peut être crédible* » a déclaré la porte-parole. Quant aux déclarations du Ministre des Affaires étrangères de la Turquie, Mevlüt Çavuşoğlu, qui dans ses remarques, a fait référence à l'Arménie « *en conseillant de tirer les leçons* », selon la porte-parole, « *personne n'a le droit de parler irrespectueusement avec le langage de la menace et de donner des leçons d'histoire à une nation qui a survécu au génocide* ». « *Les autorités turques doivent clairement réaliser qu'un environnement de confiance pertinent est nécessaire pour établir un dialogue, et que la destruction de l'héritage historico-culturel arménien ne contribue certainement pas à l'établissement d'un tel environnement* » a conclut la porte-parole.

Le Président reviendrait bientôt en Arménie après le traitement de son COVID à Londres/ Selon le cabinet du Président Armen Sarkissian, ce dernier est toujours à Londres et ne s'est pas encore complètement remis du COVID-19. Cependant, selon le communiqué, Sarkissian suit de près les processus en cours en Arménie et continuera ses consultations avec de différents cercles de la société après son retour en Arménie dans les prochains jours.

L'Azerbaïdjan bloque l'opération de recherche des victimes de la guerre/ Selon les autorités de facto du Karabakh, les autorités azerbaïdjanaises ont empêché hier et aujourd'hui le déroulement de l'opération de recherche des corps des victimes de la guerre, y compris des personnes disparues, dans les districts de Fizuli et Jabrayil. La raison invoquée est les divers travaux effectués par l'Azerbaïdjan dans ces districts.

L'alliance de l'opposition arménienne va reprendre les protestations anti-gouvernementales/ L'alliance de l'opposition arménienne a annoncé la reprise des protestations anti-gouvernementales demandant la démission de Pachinian. « *Il y aura des actions de désobéissance civile - marches, manifestations, rassemblements - afin que nous chassions ce gouvernement du mal sous la pression populaire* » a déclaré le Dachnak Ishkhan Saghatelian qui coordonne le « Mouvement du sauvetage de la

Patrie ». La presse indique cependant que l'opinion au sein de cette alliance est divisée. Une partie des partis souhaitent participer aux élections anticipées si elles sont organisées, alors que les autres ne veulent pas participer aux élections si Pachinian ne démissionne pas. Saghatelian a reconnu qu'ils sont divisés sur leur participation aux élections anticipées, mais il a minimisé ces différences, en disant que les forces d'opposition restent unies dans leur attitude envers l'administration de Pachinian.

Réponse de Serge Sarkissian à la proposition d'Edmon Marukyan de créer un groupe d'enquête sur la guerre/ La presse indique que le groupe parlementaire « Arménie lumineuse » propose de créer un groupe de travail chargé de recueillir des faits pour étudier les circonstances de la guerre de 44 jours au Karabakh. Selon ce projet, les forces politiques qui ont remporté les six premiers places lors des dernières élections législatives, ainsi que l'Ombudsman, devraient être représentées dans ce groupe de 16. Le Président du parti Républicain, Serge Sarkissian, a rejeté l'offre de faire partie de ce groupe car selon lui, sous l'administration actuelle il est impossible de traiter pleinement ces problèmes.

L'Arménie souhaiterait acheter le vaccin russe COVID-19/ La presse cite Anahit Avanesyan, Ministre de la santé, qui a annoncé lors de sa réunion avec l'Ambassadeur russe que le gouvernement arménien souhaiterait acheter le vaccin russe contre le coronavirus Spoutnik V en plus d'un autre vaccin qui doit être fourni à l'Arménie par le partenariat mondial COVAX Facility soutenu par l'Organisation mondiale de la santé. Selon elle, l'Arménie négocie avec Moscou à cette fin.

Augmentation des prix des denrées alimentaires/ Les prix des denrées alimentaires en Arménie a augmenté en moyenne de 6,4 % par an en janvier, selon le Comité statistique dont le rapport montre des augmentations particulièrement drastiques des prix des principales denrées alimentaires importées, telles que l'huile de cuisine et le sucre. En conséquence, l'inflation des prix à la consommation dans le pays a atteint 4,5 % le mois dernier, dépassant l'objectif annuel de 4 % fixé par le gouvernement pour 2021.

La Présidente du Comité du tourisme d'Arménie est démise de ses fonctions/ Par la décision signée par Nikol Pachinian, Susanna Safaryan a été relevée de son poste de Présidente du Comité du tourisme. Safaryan occupait ce poste depuis mars 2019. Les raisons de son licenciement ne sont pas encore claires.

Lois adoptées au Parlement / La presse indique que le 3 février le Parlement a adopté une loi sur le nouveau service social qui met en place un « guichet unique » pour toutes les questions de protection sociale - handicap, emploi, prestations et pensions etc. Selon une autre loi adoptée hier, une nouvelle spécialisation des juges sera mise en place dans les tribunaux arméniens. Ces juges examineront les requêtes de l'accusation concernant la détention provisoire et les perquisitions, les plaintes de la défense concernant la légalité de ces actions, ainsi que toutes les autres requêtes des forces de l'ordre et des avocats avant le procès. Les deux partis d'opposition représentés au Parlement ont rejeté le projet de loi, estimant que les autorités devraient plutôt s'attaquer aux problèmes de sécurité bien plus urgents auxquels sont confrontés l'Arménie et le Karabakh. Plusieurs autres groupes d'opposition ont dénoncé le projet de loi en des termes plus fermes et ont manifesté devant le Parlement à Erevan. Selon eux, l'administration de Pachinian veut installer des juges loyaux qui autoriseront les arrestations avant procès de leurs opposants politiques.

Législation visant à interdire aux médias de référencer des chaînes de Telegram anonymes/ Le Parlement a discuté d'un projet de loi qui en cas d'adoption, interdira les références aux chaînes de Telegram anonymes dans les médias arméniens. Selon l'un des auteurs de ce projet, Artur Hovhannisyan, la loi interdira de se référer à des sources qui n'ont pas de données d'identification ou de citer des sources non nommées. En outre, selon lui, la responsabilité de la publication des informations provenant de ces sources incombera aux médias eux-mêmes. D'après Hovhannisyan, ses collègues et lui ont initié ce projet car « *ces sources non vérifiées représentent dans certains cas un risque pour la sécurité* ». En cas de violation de cette interdiction, les médias seront condamnés à une amende de 500 000 drams (867 euros) la première fois, en cas de violation répétée - un million de drams (1735 euros). Les auteurs du projet proposent aussi d'obliger les médias électroniques à indiquer sur leur site web le nom complet, la dénomination de l'entité juridique exerçant les activités d'information, sa forme juridique et son adresse.

Suicides d'adolescents en Arménie/ Après le découvert du corps d'un adolescent de 15 ans qui se serait suicidé, la presse arménienne s'intéresse aux raisons des suicides d'adolescents en Arménie. La représentante de la police, Nelly Duryan, a appelé à ne pas propager l'hypothèse selon laquelle l'adolescent se serait suicidé à cause du jeux « Blue Whale Challenge », car ceci peut susciter l'intérêt des autres adolescents de trouver ce jeu. Parlant des statistiques de suicides d'adolescents, selon Duryan, au total, vingt suicides et tentatives de suicide ont été commis par des mineurs en 2020. Parmi ces mineurs, 7 étaient

des filles et 13 des garçons. Quant aux raisons des suicides, d'après la police, ce sont généralement des désaccords familiaux, un amour non partagé et rejeté. Il peut également y avoir des conflits avec des camarades.

L'Australie du Sud reconnaît le Karabakh/ Citant le Comité national arménien d'Australie, la presse indique que l'Australie du Sud est devenue le deuxième État australien à reconnaître les droits à l'autodétermination du Karabakh, condamnant l'Azerbaïdjan et la Turquie pour leur invasion des Arméniens dans une motion adoptée par un vote de la Chambre d'assemblée.

Autres développements/ L'Académie nationale des sciences d'Arménie a publié une déclaration, appelant les dirigeants des pays coprésidant le Groupe de Minsk de l'OSCE à soutenir l'UNESCO dans la mise en place d'un suivi afin d'évaluer l'état du patrimoine culturel dans les territoires du Karabakh passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan. La juge de la Cour de juridiction générale d'Erevan, Anna Danibekyan, qui préside le procès de l'affaire le 1er mars 2008, a refusé de se récuser. La prochaine audience aura lieu le 9 février.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.